

Un mouvement social dans le pays de Montbéliard en 1803

Les progrès apportés par Frédéric Japy à l'industrie horlogère ne vont pas tarder à provoquer des remous dans le milieu des ouvriers horlogers en chambres ou « chambrelans » qui craignent de perdre leur emploi du fait de l'introduction du machinisme dans leur profession ; d'où en 1801 et 1803 des pétitions issues de ces milieux et que les autorités considéreront comme subversives.

En voici une qui date de l'automne 1803, citée textuellement, orthographe comprise...

Ce mouvement – que l'on peut comparer aux réactions des « canuts » lyonnais à l'égard du métier de Jacquard – tournera court du fait des pressions exercées par les autorités sur les auteurs de la pétition.

Les rapports de police rassurent employeurs et responsables de l'ordre public en disant de ces propos « qu'ils ont été tenus dans le vin » : ils reflètent néanmoins l'acuité des problèmes sociaux posés par les premières formes du machinisme.

Lettre ouverte des ouvriers chambrelans de Montbéliard aux ouvriers de Besançon, Genève et Saint-Imier ⁽¹⁾

Citoyens,

Vous connaissez sans doute aussi bien que nous le préjudice qu'a porté à notre art l'établissement des fabriques d'ébauches et combien de personnes ces fabriques ont privé des moyens de gagner leur vie. Eh bien, cette fabrication si préjudiciable à tant d'ouvriers et à laquelle nous ne sommes point opposés dans le temps va être suivie, dit-on, d'une autre fabrication qui portera le dernier coup à l'horlogerie. Le Citoyen Japy de Beaucourt se propose de fabriquer des boîtes et il a même le projet de porter son établissement au point de fabriquer en entier les montres. Déjà même en ce moment, il a arrondi les roues de champ et fait de pignons. Ayant été instruit par le bruit public de ces faits, nous avons consulté ensemble pour aviser au moyen de prévenir le coup dont tous les ouvriers en horlogerie sont menacés, et nous estimons qu'il serait de notre intérêt de nous réunir pour faire auprès du gouvernement de démarches uniformes. Ces démarches seraient de faire de la part de chaque fabrique en particulier une pétition pour demander que l'usage des balanciers dont on se sert dans les établissements soit défendu, en représentant que ces machines en abrégant infiniment l'ouvrage, ôtent à quantité d'ouvriers, et ôteront encore à un bien plus grand nombre les moyens de gagner leur vie ou pour demander tout au moins qu'il soit défendu à tous les ateliers où l'on fait usage de ces machines de pousser plus loin l'exécution de leurs découvertes à cet égard. Et nous pensons même qu'il serait nécessaire d'envoyer un député à Paris, au nom de toutes les fabriques d'horlogerie, ou un député de la part de chaque fabrique en particulier, pour appuyer ces pétitions. Si nous agissons seuls, nous n'aurons aucun poids ; mais peut-être qu'en nous unissant, nous obtiendrons quelque chose.

Voilà pourquoi nous nous sommes décidés à vous adresser cette lettre afin de savoir par votre réponse quelle est votre manière de voir à cet égard. »

⁽¹⁾ En Suisse, à 15 km de La Chaux-de-Fonds